

BUREAU EXÉCUTIF PHYSIQUE

VENDREDI 06 OCTOBRE 2017 - 14H00/18H00

Présent(s)	Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Emmanuel CHABANNES, Christine GEFFROY, Cédric GOSSE, Philippe LESCURE, Alexandre PY, Patrick SOIN, Andrée VIDIL.
Invité(s) à titre consultatif	COURPRON Alain, EXBRAYAT Michel, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard.
Absent(s) excusé(s)	DUPONT Anne-Charlotte, HARRISON Jessica.

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- "Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..
- Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.
- Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Informations Générales

- [1.1. Evolution du nombre de licences et de clubs](#)
- [1.2. Retour sur les résultats de Rotterdam](#)
- [1.3. Présentation du projet fédéral - 27 octobre 2017](#)
- [1.4. Séminaire des Président.e.s de Ligues](#)
- [1.5. Nouveau décret concernant les manifestations sportives](#)
- [1.6. Sauvegarde des données informatiques](#)
- [1.7. Services aux élu.e.s \(déplacement\)](#)
- [1.8. Point budgétaire](#)
- [1.9. Réunion Ironman](#)
- [1.10. Point Embrunman](#)
- [1.11. Affaire "vélo bleu" - Embrun 2014](#)
- [1.12. Situation de Julien FORT](#)
- [1.13. Facturation Espace Tri 2.0](#)

2. Pour décision

- [2.1. Aide aux Dom Tom lors des Championnats de France des Ligues/Jeunes](#)
- [2.2. Aide Guadeloupe](#)
- [2.3. Licence USAT](#)

[2.4. Mallette EFT, proposition de promotion](#)

[2.5. Décision de développement Espace Tri 2.0](#)

[2.6. Comité d'Éthique](#)

[2.6.1. Modification du règlement intérieur](#)

[2.6.2. Modification de la composition du Comité](#)

[2.7. Calendrier des Épreuves Nationales 2018](#)

[2.8. Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon](#)

[2.9. Demande API Jean-Michel BUNIET](#)

[3. Pour réflexion](#)

[3.1. Choix stratégique sur la Com 2017 et orientations 2018](#)

[3.2. Stratégie DTN et organisation](#)

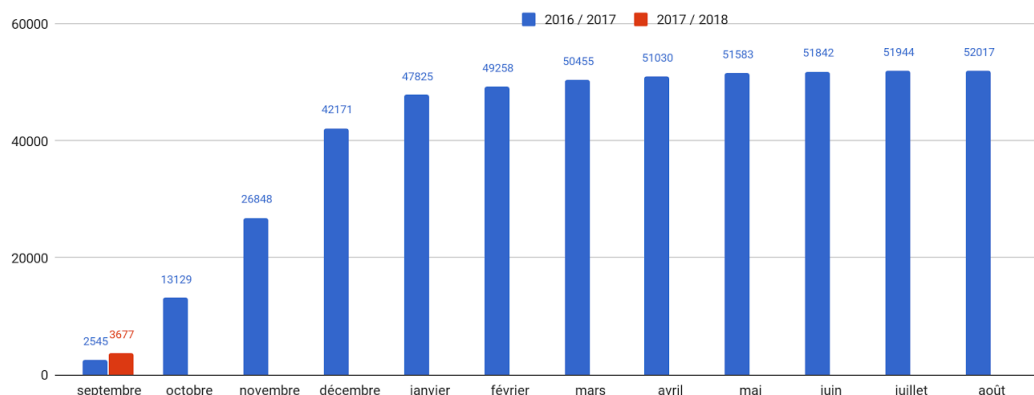
[3.3. Projet de Performance Fédéral](#)

[3.4. Réforme des flux financiers](#)

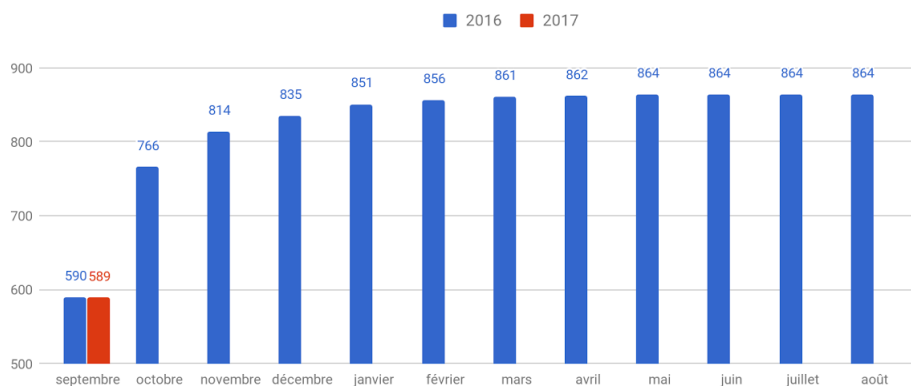
1. Informations Générales

1.1. Evolution du nombre de licences et de clubs

Licences 2016 - 2017 / 2017 - 2018



Clubs 2016 - 2017 / 2017 - 2018



1.2. Retour sur les résultats de Rotterdam

Le BE félicite les athlètes et l'encadrement pour les très bons résultats obtenus à Rotterdam :

- **Finale WTS**
 - Vincent LUIS, 1er, (8ème mondial)
 - Pierre Le Corre, 7ème (9ème mondial),
 - Simon Viain, 27ème

- **U23 Hommes**
 - Raphaël Montoya, Champion du Monde U23
 - Dorian Coninx, Vice-Champion du Monde U23
 - Léo Bergère, 6e

- **U23 Femmes**
 - Léonie Périault, 6e
 - Cassandre Beaugrand, 8e
 - Sandra Dodet, 14e

- **PTS3 Women**
 - Elise Marc, 1ère

- **PTS4 Men**
 - Alexis Hanquingquant, 1er

- **PTS2 Men**
 - Stéphane Bahier, 3ème
 - Geoffrey Wersy, 7ème

- **PTS5 Men**
 - Yan Guanter, 7eme
 - Yannick Bourseaux, 10ème

- **PTS5 Women**
 - Gwaldys Lemoussu, 3ème

- **PTWC Men**
 - Ahmed Andaloussi, 7ème

- **PTVI Men**
 - Arnaud Grandjean, 8ème

1.3. Présentation du projet fédéral - 27 octobre 2017

Sont invités à assister à la présentation du projet fédéral :

- les président.e.s de Ligues
- les président.e.s d'association de coordination
- les représentant.e.s des clubs
- les membres du CA
- les président.e.s de commissions
- les chargé.e.s de mission
- les membres de la DTN
- le personnel fédéral

1.4. Séminaire des Président.e.s de Ligues

Sont invités à participer à la réunion des Président.e.s de Ligues :

- les président.e.s de Ligues
- les président.e.s des associations de coordination
- le Bureau Exécutif
- le DTN et ses deux DTN Adjoints
- la DRH - Delphine LABORDE
- le DA - Guillaume FRITSCH
- le DG - Bernard SAINT-JEAN

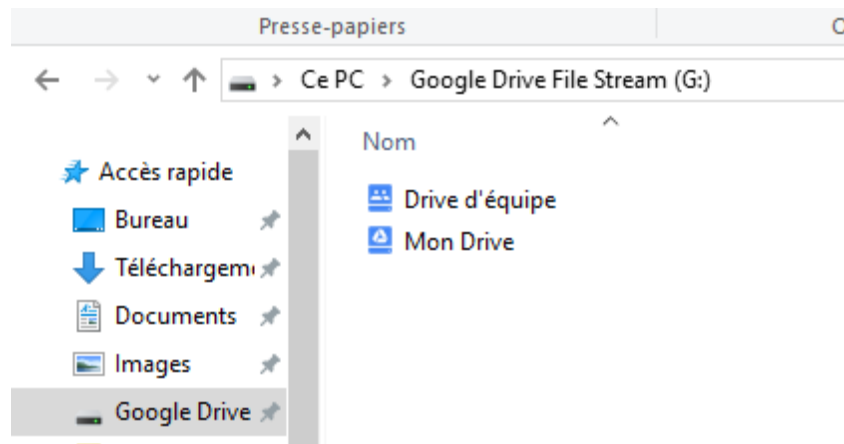
1.5. Nouveau décret concernant les manifestations sportives

Un courrier à la signature du Secrétaire Général sera adressé aux ligues régionales pour les informer de la publication d'un nouveau décret visant à simplifier les démarches des organisateurs de manifestations sportives :

- [Décret n° 2017-1279 du 9 août 2017 portant simplification de la police des manifestations sportives](#)

1.6. Sauvegarde des données informatiques

Face aux risques croissants de piratage informatique, Pierre BIGOT rappelle la nécessité de sauvegarder les données informatiques de travail directement sur le cloud pour les équipes fédérales. Dans la mesure du possible, chacun est invité à travailler directement en ligne avec les outils Google (Docs, Sheets, Slides...). A défaut, il est impératif d'installer **Drive File Stream** et de travailler directement sur ce répertoire synchronisé sur le cloud.



Drive File Stream permet :

- de consulter rapidement tous les fichiers Google Drive dans l'explorateur de l'ordinateur ;
- de sélectionner les fichiers ou dossiers que l'on souhaite rendre accessibles hors connexion;
- de parcourir et organiser des fichiers Google Drive sans avoir à tous les télécharger sur l'ordinateur
- d'ouvrir des fichiers dans des applications courantes comme Microsoft Office et Adobe Photoshop

1.7. Services aux élu.e.s (déplacement)

Pierre BIGOT fait savoir qu'un Google Sites à destination des élus est en cours de construction. Il permettra de mettre à disposition un certain nombre de documents : note de frais, fiche de déplacement, assurance, etc.

Le BE valide l'embauche pour début 2018 d'une personne chargée spécifiquement des réservations/déplacements (hors déplacement des équipes de France) et de l'optimisation des coûts afférents (billets, hôtel...).

1.8. Point budgétaire

Emmanuel CHABANNES et Bernard SAINT-JEAN présentent un point budgétaire au 30 septembre 2017. Les recettes sont conformes aux prévisions et les dépenses sont inférieures aux prévisions compte tenu de la mise en place de nouvelles commissions et chargés de mission en cours d'année.

1.9. Réunion Ironman

Les représentants d'Ironman France ont demandé à la F.F.TRI.

- d'envisager le plus rapidement possible l'harmonisation des tarifs des pass compétition et des taxes prélevées par concurrent,
- s'il est possible de nommer deux arbitres référents sur l'ensemble des épreuves Ironman organisées en France.

Les membres du BE sont favorables à l'étude de ces points mais précisent que les coûts 2018 sont déjà actés depuis plusieurs mois. Néanmoins la question de l'harmonisation des tarifs est un sujet sur lequel la F.F.TRI. travaille actuellement en prévision d'une application 2019-2020.

Les membres du BE ont également répondu favorablement à la proposition de mise en place d'une convention IronMan F.F.TRI..

1.10. Point Embrunman

Le Préfet des Hautes Alpes a envoyé un courrier avec une liste de dysfonctionnements identifiés lors de la dernière édition du Triathlon d'Embrun. Il demande expressément la mise en place d'une nouvelle structure chargée d'organiser le Triathlon d'Embrun 2018, à défaut la manifestation ne sera pas validée par l'Etat.

Le BE précise que le triathlon d'Embrun doit absolument perdurer mais que la FFTRI n'est et ne doit pas être l'organisateur opérationnel. Il convient de trouver une solution en phase avec les collectivités locales et territoriales et susceptible de recueillir l'accord du Préfet. Des réunions sont prévues dans ce sens avec Gérald Iacono.

1.11. Affaire "vélo bleu" - Embrun 2014

Le Tribunal Administratif de Nice a rejeté la requête de M. Garcin. Ce dernier demandait au Tribunal d'annuler la décision verbale en date du 14 août 2014 par laquelle l'arbitre principal de l'"Embrunman 2014" a refusé l'enregistrement de son vélo.

1.12. Situation de Julien FORT

Les médecins fédéraux vont reprendre contact avec Julien FORT pour faire un point précis sur sa situation.

1.13. Facturation Espace Tri 2.0

Michel EXBRAYAT présente aux membres du BE l'état d'avancement du nouveau module de facturation. Les tests sont en cours depuis le mois de septembre sur le compte Espace Tri de la

Ligue Auvergne. L'objectif est une mise en place globale d'ici début 2018 pour l'ensemble des ligues régionales.

2. Pour décision

2.1. Aide aux Dom Tom lors des Championnats de France des Ligues/Jeunes

Le BE valide la suppression de l'aide aux Dom Tom demandée aux organisateurs des championnats de France des Ligues / Jeunes.

2.2. Aide Guadeloupe

Le BE valide le versement d'une avance remboursable de 5000€ à la ligue de Guadeloupe qui est en attente du versement d'une subvention équivalente de la Région (fonctionnement perturbé par le passage du cyclone Irma).

2.3. Licence USAT

Certains clubs affiliés la Fédération Française de Triathlon proposent à leurs adhérents de souscrire une licence USAT en lieu et place d'une licence FFTRI. Ceci est totalement proscrit au regard aux des statuts fédéraux.

Il est proposé d'adresser aux ligues un courrier à relayer aux clubs rappelant l'obligation statutaire pour leurs adhérents de souscrire une licence F.F.TRI..

Le BE valide cette proposition.

2.4. Mallette EFT, proposition de promotion

Il est proposé :

- d'offrir 1 mallette EFT aux nouveaux clubs ainsi qu'aux clubs labellisés Ecole de triathlon 2018
- de lancer une offre à -50% en janvier 2018

Le BE valide ces deux propositions.

2.5. Décision de développement Espace Tri 2.0

Il est proposé au BE de valider une modification du calendrier de développement de l'Espace Tri 2.0 validé par le dernier CA :

- développer :
 - la gestion des labellisations Ecole de Triathlon
 - le paiement des pass compétition en ligne (un système "hors ligne" devra également être prévu)
 - la gestion des résultats (remontée des classements, affichage des résultats sur le compte personnel des licenciés)
- reporter la livraison de la nouvelle version d'Espace Tri 3.0 à la rentrée 2019

Le BE valide cette proposition.

2.6. Comité d'Éthique

2.6.1. Modification du règlement intérieur

Le BE valide la proposition de modification du règlement intérieur du Comité d'Éthique :

- "La durée du mandat des membres du Comité prend fin avec 6 mois après celui des membres du Conseil d'Administration de la Fédération."

2.6.2. Modification de la composition du Comité

Le Président LESCURE valide la modification de la composition du Comité d'Éthique :

- Monsieur SAGARY Dominique - Président (déjà nommé)
- Madame COURTIAL Nathalie,
- Madame GAUTHIER-DELAGRANGE Valérie,
- Madame LEHAIR Agnès,
- Monsieur LORIGNY Patrick,
- Monsieur POGGI Benjamin

2.7. Calendrier des Épreuves Nationales 2018

Le BE valide la proposition de calendrier d'épreuves nationales suivant :

- Championnat de France Individuel Jeunes de Duathlon - Bondoufle (91) - 15 avril 2018
- Championnat de France Individuel distance S de Duathlon - Bondoufle (91) - 14 avril 2018
- Championnat de France Individuel distance L de Duathlon - Douai (59) - 29 avril 2018
- Championnat de France Individuel d'Aquathlon - Verruyes (79) - 07 juillet 2018
- Coupe de France des Clubs de Duathlon & Triathlon - Montceau-les-Mines (71) - 13 et 14 octobre 2018
- Championnat de France des Raids - Adultes - Bagnères-de-Bigorre (65) - 14 & 15 juillet 2018
- Championnat de France des Raids - Jeunes - Suisse Normande (14) - 14 avril 2018

2.8. Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon

Alexandre PY présente le projet d'évolution du championnat de France des clubs de D1 de Triathlon actualisé après échange avec les clubs de D1 :

- organisation de 4 étapes sur le même modèle qu'actuellement + une finale en relais.

Le BE est favorable à cette proposition.

La question du classement sur 3 ou 4 athlètes n'est pas encore tranchée, ni celle de l'obligation de prendre en compte le résultat d'un athlète de nationalité française dans le classement de l'équipe.

Le BE fait part de son souhait d'étudier la possibilité éventuelle d'organiser une étape du Grand Prix à Paris.

2.9. Demande API Jean-Michel BUNIET

Jean-Michel BUNIET a proposé au BE de mettre en place, moyennant un coût de 500€, un outil informatique avec l'Université du Littoral Côte d'Opale pour gérer :

- le Trophée des clubs Raids
- le Classement Individuel et Trophée des clubs SwimRuns
- les challenges régionaux de la Ligue des Hauts de France

Le BE y est favorable à la majorité dans la mesure où cette plateforme pourra être un cahier de charge pour un développement futur sur Espace Tri 2.0.

Toutefois, le BE souhaite :

- une présentation en BE en amont du lancement de l'application
- le respect strict de la charte graphique de la F.F.TRI.
- que toutes les ligues puissent profiter de cette application afin de gérer leurs challenges régionaux

3. Pour réflexion

3.1. Choix stratégique sur la Com 2017 et orientations 2018

Jacky BAUDRAND propose les orientations suivantes :

- **Choix du prestataire du nouveau site internet.**

La société AYALINE est retenue par le BE, le nouveau site internet sera mis en service en mars 2018.

- **Mise en place d'une consultation sur les attendus des président.e.s de commissions, pour écrire et formaliser le futur plan de com 2018**

Le BE valide cette proposition.

- **Mise en place d'un comité de rédaction permettant d'identifier chaque mois les événements à porter sur nos réseaux et les prioriser**

Le BE valide cette proposition.

- **Mise en place d'une vidéo de présentation de la F.F.TRI. (1 min 30)**

Le BE valide cette proposition.

- **Choix de plusieurs options de production d'images et de diffusions sur des chaînes télé et médias**

Le choix sera arrêté lors du prochain BE. L'orientation stratégique est d'organiser une diffusion des 5 grands prix sur Facebook live et sur une chaîne TV (faisabilité budgétaire à étudier dans le cadre de la préparation du budget 2018)

- **Mise en place d'un facebook live avec le Président 3 fois par an**

Le BE valide cette proposition.

- **Mise en place d'un intranet accessible avec un code aux ligues, éducateurs, entraîneurs, organisateurs...**

Jacky BAUDRAND souhaite que chaque secteur réfléchisse aux éléments à intégrer à l'intranet. La question du support à utiliser reste à étudier dans la mesure où une partie des informations est déjà disponible sur des Google Sites et que les clubs, organisateurs, etc disposent déjà de codes pour se connecter à Espace Tri 2.0. L'objectif est donc de trouver une solution technique afin d'accéder à l'intranet via Espace Tri 2.0.

- **Mise en place de didacticiels sur des clés de notre pratique (combi, transition T1, T2 etc... règles sportives) dédiés aux débutants et aux élites...**

Le BE valide cette proposition.

- **Lancement d'un appel à projet sur le calendrier papier et numérique, une revue papier et numérique, facebook live, production d'images, une édition fédérale spéciale 4 fois par an etc...**

Le BE valide cette proposition.

- **Développement d'un marketing relationnel renforçant nos actions de com**

Le BE valide cette proposition.

- **Développement d'action de fidélisation et conquête en harmonie avec actions de com**

Le BE valide cette proposition.

- **Formalisation d'offres dédiées en direction de nos licenciés et développement de nos services pour passer d'une licence contrainte à une licence communautaire**

Le BE valide cette proposition.

- **Recrutement d'un marketeur pour packager nos nouvelles offres, identifier les nouveaux services, monter les actions de développement, accompagner la mise en oeuvre des accords avec nos partenaires etc...**

Le BE ne valide pas cette proposition. Cette proposition reste en réflexion pour le moment.

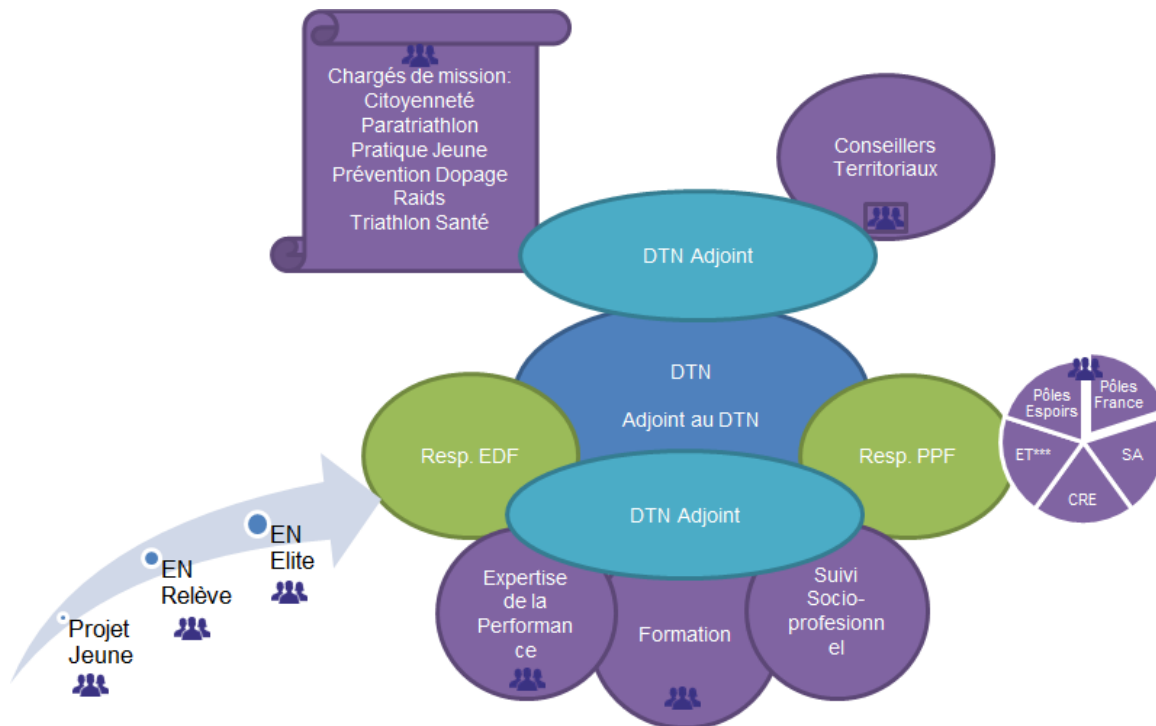
3.2. Stratégie DTN et organisation

Dans le prolongement du Bureau Exécutif du 8 septembre, le Directeur Technique National présente l'organigramme fonctionnel simplifié de la Direction Technique Nationale. Un organigramme nominatif avec l'ensemble des missions sera diffusé une fois les lettres de mission de l'ensemble des cadres validées selon la procédure administrative en vigueur. Cette représentation de l'organigramme ne saurait traduire l'ensemble des relations entre les différents acteurs présentés, ni même la méthodologie de travail qui sera utilisée.

Le DTN rappelle le cadre législatif et réglementaire qui fixe les rôles et missions des Conseillers Techniques Nationaux placés auprès de la Fédération Française de Triathlon et dont le Directeur Technique National a autorité hiérarchique fonctionnelle.

L'organigramme évoluera au cours de l'olympiade, notamment au regard du recrutement de nouveaux cadres techniques (effectif actuel de 19 cadres techniques pour une convention cadre à 21) ou de toute évolution qui sera jugée nécessaire pour l'atteinte des objectifs ministériels et fédéraux.

Le DTN présente les 4 mots-clés qui accompagnent les actions mises en oeuvre au sein de la DTN : Anticipation, Co-portage, Rigueur, Performance. Ces mots-clés sont détaillés et ils s'inscrivent dans les préconisations relevées par le Bureau Exécutif dans le cadre de la relation entre la Direction Technique Nationale et les différents organes de la Fédération. Un focus particulier est fait sur la notion de co-portage qui précise que chaque dossier est porté par un binôme représenté par un élu et par un cadre technique qui sont associés tout au long du portage du dossier et plus particulièrement sur les différentes étapes clés du dossier.



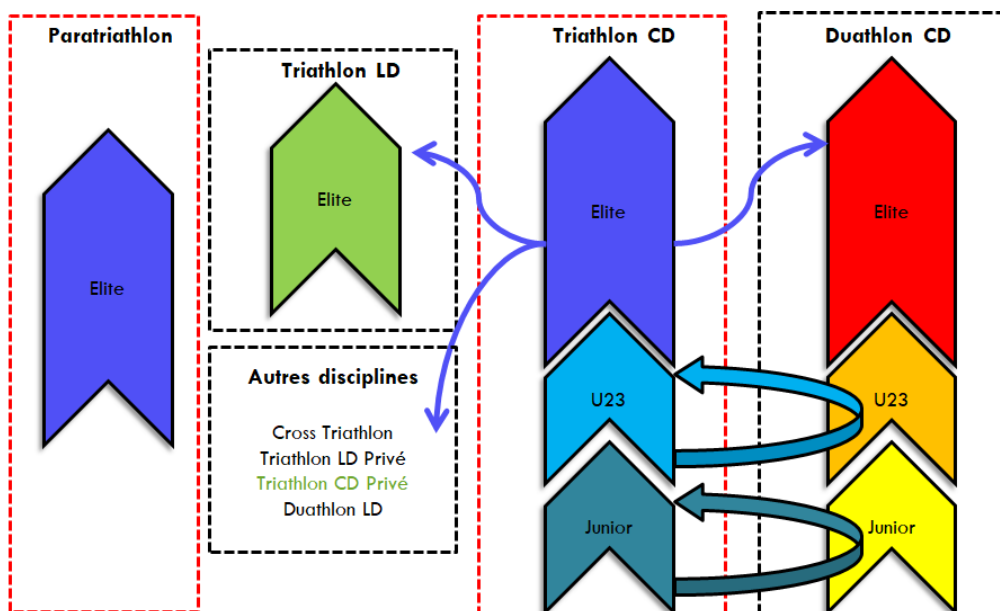
3.3. Projet de Performance Fédéral

Dans la continuité des éléments présentés à l'occasion du Bureau Exécutif du 19/05/2017, il est présenté l'architecture générale du Projet de Performance Fédéral qui sera présenté le 07/10/2017 pour information en Conseil d'Administration.

Il est précisé le nombre de disciplines dont la F.F.TRI. a obtenu délégation par le ministère des Sports au 01/01/2017 et plus particulièrement celles ayant la reconnaissance de discipline de haut niveau (Triathlon, Paratriathlon, Duathlon Courte Distance, Triathlon Longue Distance).

Il est rappelé le caractère prioritaire du Paratriathlon et du triathlon de par leur inscription au programme des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020.

Concernant le triathlon longue distance et le duathlon courte distance les objectifs ministériels et fédéraux sont identiques : l'obtention de médailles mondiales en catégorie Elite.



La philosophie gouvernant le Projet de Performance Fédéral s'inscrit dans la continuité de celle mise en oeuvre depuis 2009. Des évolutions seront notamment apportées sur la méthodologie d'accompagnement des sportifs de haut niveau. La position du sportif en tant qu'auteur de son projet de performance reste une des pierres angulaires. Le filtre guidant les décisions fédérales quant à l'accompagnement des sportifs et les différents arbitrages fédéraux reste la performance. L'une des mesures du PPF fixé par le ministère en charge des sports est la fixation d'un niveau plancher d'inscription sur les listes ministérielles de haut niveau. Si la fédération de triathlon ne sera pas trop impactée de par la position de rigueur tenue depuis 2009, cela réaffirme le niveau de performance attendu pour être considéré comme Sportif de Haut Niveau.

Concernant les structures du PPF, le fonctionnement hybride reposant à la fois sur des structures ayant reconnaissance ministérielle (pôles France et pôles Espoirs, structures associées (athlètes potentiels olympiques et paralympiques 2020)) et reconnaissance fédérale (Ecole de triathlon *** et centres régionaux d'entraînement).

L'évolution de l'offre de compétition internationale, l'augmentation du nombre de catégories en paratriathlon, l'entrée du triathlon relais mixte au programme des JO de Tokyo 2020..., sont autant d'éléments qui auront un impact conséquent sur l'utilisation des ressources humaines et financières consacrées au sport de haut niveau.

3.4. Réforme des flux financiers

Alain COURPRON, qui pilote un groupe de travail relatif à la réforme des flux financiers, présente les travaux conduits.

Les travaux de réflexion ne sont pas achevés, un échange et une concertation aura lieu avec les président.e.s de ligues lors de la réunion prévue à Brive le 18 novembre prochain, mais le BE fait savoir qu'il est favorable à :

- la simplification de notre système de taxation à tous les niveaux (Licenciés, club, ligue, fédération)
- la mise en place d'une part fédérale nationale et à la redistribution aux ligues d'un montant à minima égal à celui perçu l'année précédente
- l'application d'un tarif pass compétition unique sur l'ensemble du territoire (à définir s'il s'agit, ou non, du même tarif pour toutes les distances, toutes les disciplines)



- l'application d'un tarif de licence manifestation défini uniquement par la FFTRI

Lorsque le projet de réforme sera prêt, il conviendra d'en définir le calendrier de mise en oeuvre au regard des périodes d'AG de ligues/fédé (les coûts 2018 sont déjà actés) et des modifications de statuts à prévoir éventuellement.

Un calendrier de présentation aux instances décisionnelles sera également établi suite au séminaire des président-e-s de ligues de Brive

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Pierre BIGOT – Secrétaire Général